

funeste à l'humanité ; l'abandon du service de chirurgie entre les mains d'un élève, quand celui qui en était l'unique chef était forcé de s'absenter pour cause de maladie ou pour tout autre motif, avait aussi, sous le même rapport, les plus fâcheuses conséquences ; l'absence, assez ordinaire chez ce chef, de connaissances théoriques le mettait dans l'impossibilité d'instruire convenablement les élèves, et de pousser par lui même la science dans les voies du progrès, devoir de tout homme de l'art placé à la tête d'un grand hospice ; enfin de toutes ces causes résultaient autant de vices radicaux inhérents à l'organisation du service chirurgical, vices auxquels il était urgent de porter remède. Il faisait observer, en outre, que, de tous les grands hôpitaux de France, celui de Lyon était le seul où il existât, sous ce rapport, une aussi fâcheuse organisation ; et, pour détruire ces graves abus, il proposait de confier la direction de ce service à un chirurgien en chef et à un suppléant pris parmi les plus capables et les plus habiles du Collège royal de chirurgie.

Que résulta-t-il des tentatives qu'il fit à plusieurs reprises pour que des améliorations salutaires fussent apportées dans le service chirurgical de l'hôtel-Dieu, en demandant, tantôt que le chirurgien en chef fût nommé au concours, tantôt qu'il fût pris dans le sein du Collège composé de savants qui avaient fait leurs preuves lors de leur admission?... Il arriva ce qui a presque toujours lieu quand des réformes utiles sont provoquées par des hommes de mérite qui n'ont ni assez de crédit ni assez d'autorité pour que l'on s'empresse d'adopter leurs vues. D'abord, loin d'être prises en considération, leurs propositions sont rejetées ; mais les bons esprits s'en pénètrent, les mûrissent, et plus tard elles portent leurs fruits.

En effet, quelques années étaient à peine écoulées que l'on vit ce service passer aux mains de deux chefs, l'un sous le titre de chirurgien-major, l'autre sous celui de chirurgien aide-major, et tous deux élus à la suite d'un concours public.

Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que la première nomination faite de la sorte fut celle de Marc-Antoine Petit, élève particulier d'H.-J. Pointe. Ce concours, qui eut lieu en 1788, dans les trois journées des 9, 10 et 11 juin, fut très brillant et l'éloquence que dé-